



27190



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 février 2018

DEPENSES NOUVELLES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

M. Le Maire est autorisé à mandater les dépenses d'investissement suivantes avant l'adoption du budget primitif 2018 : achat d'un bien rue de la mairie de 26 000 €, une échelle en aluminium de 684 €, un chauffe-eau de 1 000 €.

TRAVAUX A LA BOULANGERIE POUR DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide de faire effectuer des travaux d'investissement à l'immeuble de la boulangerie au niveau de la toiture, de l'électricité et de la plomberie et de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

IDENTIFICATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LES 3 ANS A VENIR

Suite à la mise en place par le département d'un nouveau dispositif d'aides d'accompagnement des communes dans leurs projets d'investissement, il est demandé de porter à la connaissance de la Communauté de Communes du Pays de Conches les opérations des communes de ce territoire qu'elles souhaitent voir financer par le Département ou la Région dans les 3 années à venir. Le Fidelaire propose donc les programmes suivants : aménagement du centre-bourg (voirie, place, accessibilité), accessibilité des bâtiments communaux, réfection de l'immeuble de la boulangerie, transformations d'une ancienne grange et de ses annexes pour des locaux techniques et festifs, aménagement d'un parking près du terrain de football, création d'un logement dans les combles de la boucherie, implantation de foyer résidences pour personnes âgées.

POINT SUR LES MANIFESTATIONS

Février.... : 26 - Assemblée générale de l'association Tempo à 19h30

Mars..... : 10 - Concours d'obéissance du Club Canin, Concert de trompes dans l'église
17 et 18 - Loto de Tempo sur les 2 jours
19 - Commémoration
25 - Salon des Auteurs

Avril..... : 8 - Assemblée générales des Anciens Elèves et repas

Mai..... : 8 – Commémoration
13 – Repas viandes grillées par les Anciens Combattants
20 – Fête de la nature

Juin..... : 24 – Repas du Club de la Gaieté

Fête communale : les 18 et 19 août.

QUESTIONS DIVERSES

PAGIM : Programme d'Aménagement de Gestion Intégrée des Mares : Sur les 7 mares du Fidelaire retenues dans le programme, 6 ont été aménagées et ont retrouvé leur rôle originel et naturel. A cause de problèmes d'accès, la mare restante sera réalisée dès que les conditions météorologiques le permettront.

RECENSEMENT : C'est un gros travail. Dans l'ensemble, la population a bien participé. Mais il reste à déplorer dans ces derniers jours des problèmes dus à des personnes récalcitrantes et négligentes, qui compliquent la tâche des recenseuses et de la coordonnatrice.

NIDS DE POULES & DYSFONCTIONNEMENTS ECLAIRAGE PUBLIC : M. Le Maire fait savoir qu'un fichier va être mis en place pour répertorier les lieux des problèmes au vu des informations reçues en mairie par les habitants.

TERRAIN DE MARE-CLOSE : Le projet de plantations d'arbustes sur ce terrain, appartenant à la commune depuis 2013, va pouvoir voir le jour, le désouchage étant terminé. Restent un gros tas de terres et les souches à débarrasser.

FERMETURE D'UNE CLASSE AU FIDELAIRE : L'éducation nationale a annoncé la fermeture d'une classe à l'école du Fidelaire. Un courrier a été adressé à Monsieur Le Directeur d'Académie sur la pertinence d'une fermeture au Fidelaire où des locaux confortables sont disponibles. Une copie a été transmise à Madame L'inspectrice.

MAINTIEN DES RYTHMES SCOLAIRES RENTREE 2018/2019 : le Conseil d'Ecole, réuni le 23 janvier 2018, a voté à la majorité, contre le maintien des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et pour organiser la semaine d'enseignement sur 4 jours. Il revient donc désormais au directeur départemental des services de l'éducation nationale de statuer, sachant que le SIVOS a voté à l'inverse du conseil d'école.

ECHANGES AVEC UNE ECOLE DES SEYCHELLES : M. COUTURIER, connaissant le Consul des Seychelles, propose de mettre en place des échanges épistolaires entre l'école du Fidelaire et une école des Seychelles. Le Vice-Président de la République de ce pays, devant se rendre en France en juin, il viendrait, à cette occasion, au Fidelaire pour découvrir l'école.

Fait au Fidelaire, le 20 février 2018



The image shows a handwritten signature in red ink, which appears to be 'M. Couturier', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE LE FIDELAIRE' and '(SEYCHELLES)' around a central emblem.